

Engagements individuels pris en [2020 ou 2021]										Bilan			Reporting/Communication									
Intitulé de l'engagement individuel	Périmètre	Indicateur / Objectif associé	Échéance ou période de mise en œuvre	Lien avec les engagements communs										Etat de l'action	Résultats partiels/définitifs de l'action	Commentaires (3-15 lignes maximum)	Communication	Support	Modes de vérification			
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	#									
Production laitière durable	Groupe	100 % du lait utilisé provient de vaches ayant accès au pâturage partout où cela est possible, dans les régions de tradition pastorale. Concrètement, cela concerne nos 3 principaux bassins laitiers (Pays-Bas, France et Açores) qui parmi 11 bassins laitiers, représentant les 2/3 de notre collecte. Par ailleurs, Bel s'engage d'ici 2025 à garantir la liberté de mouvement des animaux sur tous ses bassins laitiers.	2025														Menée à terme	A fin 2022, 99 % des volumes de lait collectés par Bel dans les bassins à tradition pastorale respectent cet engagement	Dès que les conditions y sont favorables, Bel encourage le pâturage, pratique agricole régénératrice qui permet d'améliorer la santé des sols, leur fertilité, leur capacité à stocker le carbone et à améliorer le cycle de l'eau. Le pâturage permet aussi d'accroître l'autonomie protéique des exploitations par rapport à d'autres systèmes et peut apporter des bénéfices pour la santé et le bien-être des vaches laitières. (A noter que Bel n'a pas plus de bassins aux Pays Bas depuis 2021, dû à la cession de Leerdammer).	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI
Production laitière durable	Groupe	100 % de l'alimentation animale sont issue de cultures non OGM	2025														En cours	Au niveau groupe, 54% du lait provient de vaches nourries avec une alimentation sans OGM.	En 2022, 100 % du lait acheté en France et en Slovaquie est issu de vaches nourries sans OGM. La transition vers une alimentation sans OGM continue de se développer en Pologne (28 %). Aux Etats-Unis, au contraire, Bel a choisi de privilégier une alimentation OGM permettant de s'inscrire dans des circuits d'approvisionnements courts et locaux, réduisant l'impact carbone des exploitations et permettant la mise en place de pratiques agricoles régénératrices. La charte évolue en 2023 et encourage une alimentation locale durable avec la définition pour chaque pays de ce qu'est une alimentation animale durable (composition, traçabilité) et la mise en place de plans d'action pour augmenter la part de cette alimentation locale dans le régime des animaux.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI
Production laitière durable	Groupe	100 % des tourteaux de soja et de palmiste proviennent de filières durables, traçables et certifiées (RTRS, RSPO ou équivalent), garantis sans déforestation	2025														En cours	Le Groupe achète depuis 2016 des certificats RTRS et RSPO qui couvrent l'ensemble des volumes de tourteaux de soja à risque et PKE. Le Groupe s'est donné pour ambition de s'approvisionner à 100 % en filières traçables à l'horizon 2025.	Bel soutient depuis plusieurs années la mise en place de filières responsables pour les tourteaux de soja et le PKE, à travers sa participation à différentes initiatives (Table ronde sur le soja responsable et sur l'huile de palme durable, initiative Soja responsable). Afin de soutenir la mise en place de filières durables qui ne sont pas encore structurées, le Groupe achète depuis 2016 des certificats RTRS et RSPO qui couvrent l'ensemble des volumes de tourteaux de soja à risque et PKE. Néanmoins, compte tenu des difficultés aujourd'hui à s'approvisionner en tourteaux de soja et PKE traçables, Bel travaille en parallèle à la réduction des quantités de soja achetées et favorise l'autonomie protéique des élevages, afin de minimiser les risques de déforestation.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Validées par le WWF France et auditées par OTI
Production laitière durable	Groupe	Réduire de 20 % les émissions de GES à la ferme en 2030 vs 2017.	2025														En cours	Réduction de 9% de l'empreinte Carbone par kg de lait collecté entre 2017 et 2022.	75% des fermes ont réalisé un premier diagnostic carbone à fin 2022, le groupe s'est donné comme objectif que 100% des exploitants aient réalisé leur diagnostic carbone d'ici fin 2025.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI
Approvisionnement durable de la matière grasse végétale	Groupe	100 % d'approvisionnement en matière grasse végétale issue de filières responsables et traçables fin 2020 (RSPO ségrégué)	2020														En cours	En 2022, 100 % des approvisionnements en MGv sont en huile de palme RSPO ségréguée (hors Algérie)	En Algérie, pays clé pour le groupe Bel, la crise sanitaire a entraîné une crise économique majeure, avec des répercussions très fortes en termes de pouvoir d'achat des populations locales. Compte tenu de cette situation locale inédite, et afin de trouver le juste équilibre entre approvisionnement responsable et accessibilité des produits pour les consommateurs, Bel a décidé de travailler sur l'identification des MGv (Matières Grasses Végétales) locales et d'utiliser l'huile de palme certifiée Mass Balanced.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI
Réduction des émissions de GES	Groupe	-27,5 % d'émissions de GES / tonne de produits sur l'ensemble de notre chaîne de valeur en 2030 vs 2017, en ligne avec l'ambition de l'Accord de Paris et validé par Science Based Target (Scopes 1+2+3)	2030														En cours	Le Groupe atteint une réduction de 20% de CO2e par tonne de produit fini sur toute sa chaîne de valeur entre 2017 et 2021. <i>Le bilan carbone du scope 3 étant établi avec un an d'écart, seule la performance 2021 peut être présentée pour cet indicateur.</i>	Membre de l'initiative Science Based Targets (SBTi) depuis 2017, le Groupe s'est engagé dès 2019 dans une trajectoire de réduction des émissions de GES conforme aux ambitions de l'Accord de Paris de maintenir le réchauffement climatique sous +2°C d'ici à 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Conscient de l'urgence d'accélérer les efforts, Bel a défini en 2021, une nouvelle trajectoire encore plus ambitieuse, en ligne avec les recommandations des experts pour limiter la hausse des températures sous les + 1,5 °C. Cette trajectoire à horizon 2035 a été validée par le SBTi en mars 2022. Cet engagement implique une réduction nette d'1/4 des émissions de GES de Bel, sur toute sa chaîne de valeur par rapport à 2017, et en tenant compte de la croissance du Groupe : • réduire de - 75,6% en valeur absolue ses émissions sur les scopes 1 & 2 d'ici à 2035 par rapport à 2017 ; • réduire de -25% en valeur absolue ses émissions sur le scope 3 d'ici à 2035 et par rapport à 2017.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI
Réduction des émissions de GES	Groupe	-42 % d'émissions de GES en 2030 vs 2017 (Scopes 1+2)	2030														En cours	En 2022, à périmètre comparable, le Groupe Bel a réussi à réduire de -28% en valeur absolue (127 579 T VS 178 576T CO2e en 2017) et de -37% par tonne de produit VS 2017. Cet engagement implique une réduction nette d'1/4 des émissions de GES de Bel, sur toute sa chaîne de valeur par rapport à 2017, et en tenant compte de la croissance du Groupe : • réduire de - 75,6% en valeur absolue ses émissions sur les scopes 1 & 2 d'ici à 2035 par rapport à 2017 ; • réduire de -25% en valeur absolue ses émissions sur le scope 3 d'ici à 2035 et par rapport à 2017.	Membre de l'initiative Science Based Targets (SBTi) depuis 2017, le Groupe s'est engagé dès 2019 dans une trajectoire de réduction des émissions de GES conforme aux ambitions de l'Accord de Paris de maintenir le réchauffement climatique sous +2°C d'ici à 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Conscient de l'urgence d'accélérer les efforts, Bel a défini en 2021, une nouvelle trajectoire encore plus ambitieuse, en ligne avec les recommandations des experts pour limiter la hausse des températures sous les + 1,5 °C. Cette trajectoire à horizon 2035 a été validée par le SBTi en mars 2022. Cet engagement implique une réduction nette d'1/4 des émissions de GES de Bel, sur toute sa chaîne de valeur par rapport à 2017, et en tenant compte de la croissance du Groupe : • réduire de - 75,6% en valeur absolue ses émissions sur les scopes 1 & 2 d'ici à 2035 par rapport à 2017 ; • réduire de -25% en valeur absolue ses émissions sur le scope 3 d'ici à 2035 et par rapport à 2017.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI
Réduction des consommations d'eau	Groupe	-80 % de consommation d'eau par tonne de produit dans nos sites en 2025 vs 2008 (soit une diminution de 61% entre 2019 et 2025)	2025														En cours	En 2022, le Groupe Bel a réduit de 44% sa consommation d'eau dans ses usines par tonne de produit VS 2008.	Les consommations d'eau sont en diminution par rapport à 2008 mais ont augmenté entre 2021 et 2020 suite à différents facteurs conjoncturels : - les protocoles sanitaires dus au Covid-19 imposent que les processus de lavage et de désinfection des machines de production soient plus fréquents, entraînant une hausse de la consommation par rapport à 2019 - la mise en place de nouvelles formules et de petites séries nécessitant plus de nettoyage a eu pour effet une hausse de la consommation d'eau malgré les programmes de réduction mis en place Aussi l'objectif de réduction de l'empreinte d'eau des sites de 80 % d'ici à 2025 a été décalé à 2030, avec un nouvel objectif réévalué à 55 % d'ici à 2025 pour intégrer ces éléments.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI
Emballages	Groupe	100 % d'emballages prêts au recyclage et/ou biodégradables en 2025	2025														En cours	En 2022, le Groupe Bel continue sa trajectoire vers des emballages 100% prêts au recyclage ou biodégradables et atteint 83% (incluant les chiffres de l'activité fruit).	À partir de 2022, les indicateurs de performance RSE consolident les activités fromagerie et fruit avec un enjeu de convergence et de nouveaux défis à adresser notamment sur les gourdes de fruits dont la solution est identifiée et commence à se mettre en place mais demande du temps pour être étendue. De plus, au-delà de l'atteinte de la recyclabilité des emballages, l'objectif du Groupe est de développer la meilleure solution, d'un point de vue environnemental, des attentes des consommateurs et du contexte réglementaire, cela demande du temps, de l'agilité et de la flexibilité. Aussi, l'objectif de tendre vers 100% d'emballages prêts au recyclage et/ou compostables à domicile d'ici à 2025 a été décalé à 2030, avec un objectif intermédiaire à 90 % d'ici 2025 afin d'intégrer ces défis.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI
Emballages	Groupe	100 % d'approvisionnement papier/carton certifié « zéro déforestation » en 2020 (recyclé ou certifié)	2020														En cours	En 2022, 76 % d'emballages en papier/carton sont d'origine certifiée (FSC, PEFC, SFI, CSA, etc.) ou intégrant majoritairement des fibres recyclées, afin de préserver les écosystèmes naturels, et lutter contre la déforestation.	Ces résultats prennent en compte en 2022 : - la consolidation d'un chiffre unique pour les activités fromagerie et fruit avec l'intégration des données de l'activité fruit ; - l'amélioration de la robustesse de la collecte des informations terrain (Iran principalement) et de la prise en compte de la certification des sites de production des fournisseurs ; - la réduction dans certains pays de l'offre recyclée/certifiée en raisons des pénuries de matières premières.	Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI
Emballages	Groupe	100 % d'approvisionnement en aluminium certifié ASI en 2025.	2025														En cours	L'usine de Sablé-sur-Sarthe, où sont produits les Kiri® en portions aluminium, a été certifiée ASI performance standard et ASI chain of custody standard en juin 2022. Depuis cette date, tout l'aluminium utilisé dans cette usine est certifié ASI.		Communiqué	Document d'enregistrement universel 2022	Auditées par OTI

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0